

FICHE PROJET · REBOISEMENT

Le bois du Tremblot / de Dagonville

Dagonville · Meuse (55)



Le bois du Tremblot / de Dagonville est un projet de reconstitution forestière de 23,8 hectares dans la Meuse, labellisé Label Bas-Carbone en avril 2025 après validation de sa surface par la DREAL.

SURFACE

23,8 ha

reboisés

PLANTS

39 651

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU**6 103 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2025

le 8 avril

Le projet

SITUATION DE DÉPART

Un peuplement déperissant, attaqué par les scolytes.

Le projet reconstitue la forêt selon la méthode « Reconstitution de peuplements forestiers dégradés » du Label Bas-Carbone.

Il plante 3 essences (douglas vert, pin laricio de Calabre et sapin de Turquie) pour diversifier le nouveau peuplement.

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Reboisement
DURÉE	30 ans

LES ESSENCES PLANTÉES



Douglas vert

Pseudotsuga menziesii

Photo : Neptuul, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Pin laricio de Calabre

Pinus nigra var. calabrica

Photo : Flocci Nivis, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons



Sapin de Turquie / Bornmuller

Abies Bornmuelleriana

Photo : Volki16, domaine public, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



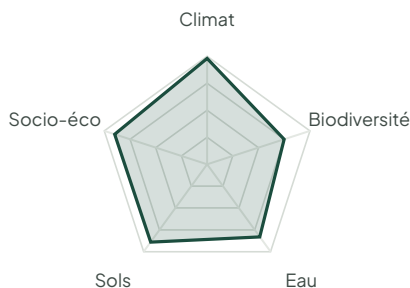
COMMUNE
Dagonville

DÉPARTEMENT
Meuse (55)

RÉGION
Grand Est

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **87** sur 100

Climat

98 / 100

Les 6 103 tonnes de CO₂ attendues reposent sur des essences choisies pour supporter des étés plus chauds.

Biodiversité

75 / 100

Le sapin de Bornmüller et le pin laricio de Calabre élargissent la palette des résineux de la forêt meusienne.

Eau

83 / 100

Sur 23,8 hectares, une forêt continue retient les pluies et les rend lentement au milieu, au lieu d'un terrain exposé après la coupe.

Sols

89 / 100

Le fraissage en bandes espacées de trois mètres a préparé les lignes de plantation tout en laissant le sol intact entre elles, où les débris broyés retournent à l'humus.

Socio-économique

90 / 100

Broyage, fraissage, clôture lourde en piquets d'acacia et plantation : le chantier a fait travailler des entreprises de travaux forestiers sur deux saisons.

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

2,1 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 2,1 années de travail forestier à temps plein (entre 1,4 et 3,5), réparties sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoisements, élagages) : **1,8 ETP-année (entre 1,3 et 2,8)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **70 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **400 heures (entre 71 et 950)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 75 ans), non comprise ci-dessus : **2,1 ETP-année (entre 1,5 et 3,2)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **4,2 ETP-année (entre 2,9 et 6,7)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011–2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 23,8 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

8

Travail décent et croissance économique

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 39 651 arbres prévus sur 23,8 ha, de 3 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 6 103 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

15

Vie terrestre

Ce projet de 23,8 ha à Dagonville plante 3 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

30 avril 2025	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
8 avril 2025	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
11 septembre 2024	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
4 juillet 2024	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 8 avril 2025 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-du-tremblot-de-dagonville

Synthèse de la page publique du projet - état au 19 octobre 2026 - Stock CO₂ - empreinte 924C 4939 81F8 3178